

ABONNEMENT.

SAUMUR :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

10 Mars 1884.

Chronique générale.

Après la mort de M. le comte de Chambord, les journaux républicains de toutes nuances ont chanté sur tous les tons que le parti royaliste était complètement désorganisé. A les croire, tous ses journaux disparaissaient, la débâdada s'était mise dans ses rangs; ils n'avaient plus de chef reconnu, etc., etc.

Voici qu'aujourd'hui, à propos de la circulaire de M. Waldeck-Rousseau, les journaux radicaux accusent le ministre Ferry d'avoir laissé l'organisation monarchique se développer, d'avoir favorisé les « embau-chages militaires et parlementaires », tandis que les journaux ministériels déclarent que la circulaire du ministre de l'intérieur, et notamment le questionnaire sur les « menées royalistes », était urgente.

Cette urgence concorde assez mal, on en conviendra, avec le mépris qu'on affectait il y a quelques mois. Mais la logique n'est point en honneur parmi les républicains.

La pièce en question était évidemment destinée à rester absolument secrète.

M. Schnerb demandait aux préfets de répondre de leur main et d'envoyer leur réponse « sous double pli confidentiel ».

Malgré ces précautions, la chose fut connue et provoqua aussitôt une vive émotion dans le public. Faisant contre fortune bon cœur, le conseil des ministres a décidé la publication de la circulaire et d'un questionnaire qui y est annexé.

Le Temps et Paris ont été chargés de donner ces deux pièces. Nous les avons reproduites.

Dans les questions que fait M. Schnerb, il en est de sérieuses et il en est de puérites: il demande des renseignements dont on ne conçoit pas que le directeur de la sûreté gé-

nérale ne soit pas depuis longtemps en possession.

Mais de l'ensemble de la circulaire, de la préoccupation qui l'a dictée, se dégage forcément cette idée que le parti républicain, ou pour mieux dire le gouvernement, est beaucoup plus inquiet qu'il ne veut l'avouer sur son avenir et qu'il redoute singulièrement la force chaque jour grandissante du parti royaliste.

MESURES CONTRE LA FAMILLE D'ORLÉANS.

La circulaire Schnerb a jeté l'alarme dans le monde officiel et radical.

Des mesures de violence sont déjà arrêtées dans l'esprit de nos gouvernants.

Le National dit tenir de source certaine qu'avant deux mois tous les princes de la famille d'Orléans seront l'objet de mesures de rigueur.

Le motif de ces mesures, M. Pessard le fait connaître dans les lignes suivantes :

« Les finances publiques étant dans un état déplorable,

» La confiance diminuant chaque jour,

» Le travail et les affaires se raréfiant de plus en plus,

» Les jacobins et les radicaux ont pensé qu'il y aurait peut-être avantage pour eux à ne point insister sur l'enquête ouvrière qui donne de si piteux résultats et sur la révision, qui n'en donnera pas du tout. »

Ils ont donc cherché un dérivatif, et ce dérivatif ils croient l'avoir trouvé dans des mesures de proscription et de violence.

« Dans un mois, ajoute le National, l'inquiétude jacobine et radicale sera extrême. Dans six semaines on affirmera que la République est en péril, et il ne sera pas possible au gouvernement de refuser aux bons jacobins et aux vertueux radicaux l'envoi en exil de tous les princes de la famille d'Orléans.

» Nous ne doutons pas, quant à nous, que cette mesure à la fois libérale et équitable n'augmente dans de notables propor-

tions le budget des recettes, ne comble le déficit, ne fasse renaitre la confiance et n'inaugure enfin une ère de prospérité inouïe. »

Le Pays dit que le jour où les républicains commettront ce nouvel attentat il se produira un fait qui tempèrera par sa gaieté communicative l'indignation générale :

« Vous vous rappelez que c'est à la suite du manifeste du prince Napoléon que les Princes d'Orléans furent chassés de l'armée française. Par un juste retour des choses d'ici-bas, vous verrez que le prince Napoléon, qui ne fait absolument rien, puisqu'il ne fait que l'agitation légale et que cette agitation est stupide, va se trouver subitement expulsé parce que M. le comte de Paris, lui, s'occupe de son affaire très-sérieusement et fait beaucoup de choses !

» Nous en rions déjà, et il y a de quoi, car les deux prétendants sont destinés à se frapper mutuellement par le choc en retour, comme on dit en matière d'électricité. »

Le Figaro publie le télégramme suivant de son correspondant de Lyon :

UN ATTENTAT MANQUÉ.

« Vendredi soir, un individu apportait dans les bureaux des messageries du chemin de fer une petite caisse qu'il faisait enregistrer à l'adresse de M. le comte de Paris, rue de Varennes, 57, à Paris.

» La forme des lettres composant l'adresse éveilla un soupçon dans l'esprit des employés, qui firent appeler le commissaire de police du quartier. Celui-ci, partageant les doutes des employés du chemin de fer, défendit d'expédier la boîte et fit venir un artificier qui, avec les plus grandes précautions, ouvrit le couvercle supérieur.

» On se trouva en présence d'une machine infernale composée d'une forte boîte plate en fer dont un des côtés était mis en communication avec un mouvement d'horlogerie qui, lors de l'ouverture d'une des parois, devait faire levier et baisser un cran en forme de gachette sur des capsules de fulminate.

» Cette machine infernale a été transportée à l'arsenal, où son contenu sera analysé.

» La dimension de la boîte laisse supposer qu'un accident terrible se serait produit lors de l'explosion. »

Le bruit court que le gouvernement anglais aurait l'intention de demander aux Chambres une loi supprimant le droit d'asile pour les conspirateurs et émeutiers de tous les pays.

On croit d'ailleurs que, malgré les explosions de ces jours derniers, cette proposition sera repoussée.

Les journaux officiels prétendent qu'aucune expulsion n'a eu lieu dans le département du Nord depuis le commencement de la grève.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons certifier qu'à la suite d'une dépêche du préfet du Nord, le ministre de l'intérieur a prescrit, à la date du 3 mars, de faire expulser deux individus de nationalité belge qui étaient considérés comme des agitateurs.

Le déficit dans les recettes de l'octroi de Paris s'accroît : 303,315 francs de baisse pendant les deux premiers mois de cette année — chiffre officiel pris dans le National — portant principalement sur les matériaux de construction. En revanche, le National constate une augmentation au chapitre boissons. On travaille moins, donc on boit davantage. Feu Gambetta disait jadis au banquet des marchands de vins : « Le travail donne soit. » L'oisiveté aussi, paraît-il.

POURSUITES CONTRE M^{re} FREPPEL.

M. Faustin Hélie, vice-président du conseil d'Etat, a reçu du garde des sceaux l'ordre de citer M^{re} Freppel devant le conseil.

M^{re} l'Evêque d'Angers est coupable d'a-

18 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET

CHATEAU DE ROCNOIR

Deuxième partie.

HUIT ANS APRÈS.

VIII. — LE PATAUD. (Suite)

La lucarne étant très-étroite, le marquis dut se jeter la tête en avant.

En tombant, il se brisa le bras que la balle du pataud avait atteint.

Il se relève et prend la fuite.

Mais le pataud s'est aussi précipité vers la lucarne, qu'il atteint à l'aide de bottes de foin qu'il superpose.

Au moment où le marquis s'élançait pour sauter un fossé qui le sépare d'un bois attenant à la ferme, le fusil du pataud part.

Le marquis disparaît dans le fossé.

Il est à craindre qu'il n'ait été atteint par la balle lancée au cri de :

Vive la liberté, égalité, fraternité !...

Cependant le pataud ne perd pas un instant, et,

avec la funeste ardeur qui caractérise l'enfer et ses satellites, il saute dans le fenil et se précipite vers la porte, en appelant à lui les gendarmes.

Mais en ces temps de troubles et de perquisitions, d'arrestations arbitraires, d'exécutions sommaires, les actes étaient si barbares qu'ils révoltaient parfois même les sbires de la révolution.

Heureusement pour le marquis que les deux gendarmes qui accompagnaient le pataud avaient été militaires et n'exécutaient qu'avec répugnance les ordres sanguinaires qu'on leur donnait.

Aussi le pataud, affolé par la soif du sang, ne fut-il suivi que de loin.

Les gendarmes compatissants faisaient même des vœux — sans oser toutefois manifester leurs pensées — pour que le fugitif échappât aux recherches du pataud.

Le pataud ne tarda pas à arriver auprès du fossé où il espérait trouver le marquis baigné dans son sang et se repaître de cette vue.

Grand fut son désappointement.

Il aperçut cependant des traces de sang, qui aiguisèrent plus qu'elles ne satisfirent ses appétits féroces; il distingua aussi la place où le marquis était tombé comme foudroyé par la balle qui l'avait atteint; mais le rebord opposé du fossé marquait le passage d'un homme et témoignait des efforts que le fugitif avait fait pour atteindre le haut du talus.

Franchir d'un seul bond le fossé fut pour le pataud l'affaire d'un instant.

Les traces de sang guidèrent d'abord ses recherches, et il arriva à un fourré où des branches froissées lui firent espérer de trouver le marquis.

Mais son espoir fut déçu.

Du sang seul s'offrit à sa vue.

Ce sang ne suffit pas au persécuteur.

Évidemment la victime, ne se croyant pas, et avec raison, en sûreté, avait fait un nouvel effort pour fuir.

Mais évidemment aussi la balle l'avait gravement atteinte : le sang répandu le disait assez.

Cependant le pataud fut fort embarrassé, car aucune trace, à côté du taillis, n'indiquait le passage du fugitif.

— M'échapperait-il ? s'écria le pataud avec rage.

Et, en proie à la fureur, il courait de tous côtés à la recherche du marquis.

Il eut d'abord la pensée d'appeler à lui les gendarmes; mais il pensa que ses cris guideraient dans sa fuite celui qu'il cherchait.

Puis il voulut pouvoir, au Comité de salut public, se vanter d'avoir procédé seul à l'arrestation de l'aristocrate.

Ses recherches furent vaines pendant quelque temps encore.

— Décidément y aurait-il un Dieu pour ces gens-là ? s'écria-t-il en frappant violemment la terre

de la crosse de son fusil.

— Oui, répondit une voix intérieure, qui le fit frissonner malgré lui, et un Dieu vengeur !

Le pataud, voulant échapper à la voix de sa conscience et l'étouffer, en quelque sorte, dans un nouveau crime, lança au ciel un défi par un horrible blasphème.

Dieu, qui sait tirer le bien du mal, permet quelquefois que le bourreau atteigne sa victime.

C'est ainsi que le marquis fut découvert au moment où, à l'approche du pataud, il faisait un mouvement pour se dérober à ses regards.

— L'enfer me le livre enfin, s'écria le pataud avec un rugissement joyeux.

Il s'élança sur le marquis étendu et baigné dans son sang, et, lui crachant au visage, il l'insulta en ces termes, l'abreuvant d'ignominie avant de lui donner le coup mortel :

— Te voilà enfin en mon pouvoir, émissaire des brigands et de monsieur Veto, ennemi de la République et du peuple vengeur.

» Eh bien, qu'il vienne donc l'arracher à mes mains, ton Dieu !

Et il leva la crosse de son fusil pour en asséner un coup sur la tête du marquis, qui, dans ce péril extrême, recommandait son âme à Dieu en invoquant un enfant qu'il avait perdu à l'âge de sept ans, jeune chérubin qui, en ce moment, veillait sur son père et invoquait l'Éternel pour celui qui lui

voir soustrait à nos républicains la gestion des fonds ecclésiastiques.

Il s'agit de la caisse des retraites du clergé d'Angers, dans laquelle le gouvernement a voulu s'immiscer en désignant un administrateur civil sous le nom de séquestre.

Ce personnage n'est autre que le secrétaire général de la préfecture, M. Norbert Rodière, chargé par son ministre d'une enquête fort inconvenante sur l'état de la caisse des retraites.

Sur l'ordre de leur évêque, les ecclésiastiques interrogés se sont abstenus de répondre. De leur côté, les trésoriers des fabriques ont reçu avis de ne pas verser aux mains de M. Norbert Rodière les sommes que celui-ci réclamait, sommes qui reviennent à la caisse des retraites ecclésiastiques, et que les trésoriers ne peuvent remettre à l'administrateur civil sans encourir les peines canoniques.

Le ministre, irrité, en appelle au conseil d'Etat et poursuit M^r Freppel. Il a l'audace d'inculper le prélat, et veut trouver des irrégularités dans la gestion diocésaine, en même temps qu'il se plaint des instructions pastorales qui entravent l'action de son mandataire, M. Norbert Rodière.

M^r Freppel vient d'être informé des poursuites dont il est l'objet. S'il trouve à propos de se justifier, il le peut faire sans peine.

Mais il nous semble que la façon dont les républicains ont géré nos fonds, explique la répugnance qu'éprouve l'épiscopat à leur abandonner la gestion des fonds ecclésiastiques.

LES VOLS A LA POSTE.

Le parquet de la Seine est chargé d'instruire une affaire de vol récemment commis dans le bureau de la poste de la place de la Bourse.

Sept lettres chargées, déposées aux guichets de ce bureau, ont disparu.

Le vol a été facilité par une omission d'enregistrement dans le service intérieur du bureau.

D'autre part, on a également constaté qu'une lettre contenant 50,000 fr., à destination de Toulouse, a été dérobée dans le trajet de Paris à cette ville. (Clairon.)

Deux mariages officiels :

Celui de M. Frédéric de Soubeyran, ancien attaché au cabinet du duc Decazes, avec M^{lle} Marie Avigdor ;

Et celui du comte Septime de Dampierre, officier de cavalerie, avec M^{lle} Séguier, fille de l'ancien préfet du Nord.

Instruction laïque.

Ne croyez pas que ce soit une réclame. Sous ce titre : *Manuel de l'instruction laïque*, la librairie Marpon et Flammarion, celle-là même qui vient de se signaler par la publication des *Mémoires de Sarah Barnum*, colligés par deux ou trois célébrités du ruisseau, a publié un livre, format et reliure des livres

avait ouvert les portes du ciel par le baptême et l'enseignement des pratiques pieuses.

Tandis que le marquis fermait les yeux en remettant son âme à Dieu, la crose retombait dirigée sur sa tête.

Mais, ô bonheur pour le marquis, ô rage pour le pataud, la crose dévie, le but n'est pas atteint.

Un nouveau blasphème appelle la foudre céleste. Le pataud relève son fusil, et, dans sa rage, il n'entend pas le bruit de branches d'arbre qu'on écarte non loin de lui.

Depuis l'attaque du château de Bernay, nous en avons perdu de vue les défenseurs, qui avaient conquis leur liberté par un acte d'héroïsme en percant les rangs de leurs adversaires.

Les uns s'étaient, comme le marquis de Rocnoir, enfuis dans les campagnes; les autres avaient regagné leurs châteaux; plusieurs aussi avaient pu ne pas se perdre de vue et se grouper.

Le comte de Bouillancourt, dont il a déjà été question, avait écarté la mort de la tête de son fils et s'était sauvé avec lui.

Après avoir erré longtemps dans les campagnes, cherchant les chemins détournés, les bosquets et surtout les bois où ils pouvaient reposer leurs têtes presque avec sécurité, ils arrivèrent enfin près de la ferme où le marquis avait cherché un refuge.

Non loin de cette exploitation rustique se trouvait une hutte abandonnée.

de classe, qui a obtenu l'approbation de M. Paul Bert et sera très-prochainement, s'il ne l'est déjà, mis entre les mains de toutes les filles et de tous les garçons des écoles laïques.

On affirme qu'une interpellation va être adressée au Maître-Jacques de l'instruction publique au sujet de ce livre dont voici le prologue rédigé, comme le catéchisme, sous forme d'interrogations et réponses. Le lecteur jugera si jamais interpellation peut être plus utilement adressée à un gouvernement assez cyniquement audacieux pour employer l'argent des pères de familles à gangrener ainsi l'esprit de leurs enfants :

D. — Qu'est-ce que Dieu ?

R. — Nous n'en savons rien.

— Vous niez Dieu ?

— Nous ne le nions ni ne l'affirmons, nous ne savons ce que c'est.

— Dieu est celui qui a tout créé.

— Qu'en savez-vous ?

— On l'a dit.

— Ceux qui le disent l'ont-ils vu et entendu ?

— Non, ils ne l'ont ni vu ni entendu.

— Donc ils ne le connaissent pas et nous n'en savons pas plus qu'eux.

— Vous ne reconnaissez pas un être suprême et dirigeant ?

— Pourquoi faire ? Démontrez sa nécessité. Montrez-le nous.

— On ne peut démontrer qu'il est nécessaire, et il est invisible.

— Alors, inutile d'en parler.

— Tout existe par lui.

— Prouvez-le.

— Nous ne le pouvons.

— Pourquoi donc nous occuper de ce que vous ne pouvez ni montrer, ni prouver ? Ce mot *Dieu* ne signifie rien. Nous n'avons à nous occuper dans la vie ni de la cause première ni de la destinée finale. Ce sont toutes choses dont nous ne possédons que des fictions.

— Les Dieux qui nous sont offerts par les religions constituent donc de simples fictions ?

— En effet.

— Il ne faut donc pas s'y intéresser ?

— Il ne faut pas s'y intéresser pour y croire, mais pour rétablir le rôle joué par les religions dans l'humanité et en dégager le néant philosophique.

— Il ne faut donc pas croire en Dieu ?

— Il n'y a pas à s'en occuper autrement.

Pourquoi, à cette dernière question, l'auteur ne répond-il pas tout simplement par ce mot qui lui brûle les lèvres : *Non* ? Ce serait plus franc et pas plus odieux.

LES ŒUVRES CATHOLIQUES.

Nous empruntons à l'*Anjou* les lignes suivantes dont l'incontestable vérité n'est plus à démontrer. N'allons point par quatre chemins. La France périt par sa faute. Elle ne sera sauvée qu'en remettant sa main dans celle de Dieu. X.

Dans les contrées où les bois abondent, les bûcherons se construisent des huttes où ils se mettent à l'abri des intempéries de l'air, tandis qu'ils préparent par divers moyens physiques, que l'expérience, plus que l'art, leur enseigne, le charbon de bois dont l'usage est si répandu à Paris.

MM. de Bouillancourt se consultaient lorsqu'ils furent éveillés au bruit du coup de fusil tiré par le pataud sur le marquis de Rocnoir.

Se lever, se disposer à quitter leur refuge fut d'abord la pensée qui vint à nos deux fugitifs.

Cependant, ils attendirent un instant, l'oreille au guet.

Aucun bruit ne troubla d'abord le silence.

Ils écoutèrent encore.

Le comte, en parcourant l'Amérique dans sa jeunesse, avait acquis l'expérience des habitants des bois de l'autre hémisphère.

Il se baisse, met l'oreille contre terre et entend le bruit des pas du pataud qui poursuit le marquis.

Bientôt il saisit qu'on avance de leur côté.

Cependant les pas deviennent bientôt imperceptibles.

C'est que le pataud était arrivé au taillis.

La science des forêts ayant appris au comte que ceux qui ont troublé son repos ne sont pas nombreux, il se rassure.

Ne sont-ils pas deux, et bien armés ?

Aussi attendirent-ils, abrités dans leur hutte.

« Les Œuvres catholiques ouvrières se sont merveilleusement développées depuis un quart de siècle. Nous attendons d'elles le relèvement de la patrie.

Les politiciens qui s'imaginent que nous serons sauvés le jour où se produira un changement de système gouvernemental, se font illusion. La source du mal n'est pas dans les systèmes politiques : elle est dans les mœurs. Quand les mœurs seront chrétiennes, la France aura un gouvernement chrétien, et c'est pourquoi les vrais royalistes n'ont jamais cessé de travailler à la fois pour la cause religieuse et pour la cause monarchique, pour la Croix et pour la couronne, pour les conférences politiques et pour les Œuvres catholiques.

La Monarchie peut se faire : nous croyons qu'elle se fera. Mais elle ne sera durable que si les populations reviennent à la pratique de la religion, et l'humble fondateur d'un *Patronage d'enfants* ou d'un *Cercle d'ouvriers* perdu dans quelque village fait plus pour le salut de la patrie qu'un habile tacticien de la cause monarchique.

M. le comte de Chambord avait exprimé cette pensée d'une façon saisissante quand il avait jeté dans notre pays et devant l'Europe cette admirable parole :

Il faut que Dieu rentre en maître pour que je puisse régner en roi !

Ce qui est vrai pour M. le comte de Chambord l'est aussi pour son successeur.

Nul ne pourra régner en roi, nul ne pourra inaugurer les réformes sociales, nul ne pourra nous rendre la paix, le repos, le calme, la grandeur morale, si Dieu ne rentre d'abord en maître dans les consciences françaises.

Bénies soit donc ces Œuvres catholiques, patronages, cercles, conférences, associations économiques, confréries, sociétés, qui, sous divers noms et diverses formes, ramènent à Dieu le peuple de France...

Si la restauration se fait, les politiques se gaudiront et se congratuleront, comme s'ils étaient les seuls sauveurs du pays, mais l'histoire, plus juste, dira un jour :

Après une série de révolutions, la France paraissait perdue : mais un mouvement chrétien se dessina vers la moitié du XIX^e siècle ; les catholiques redoublèrent d'efforts, la foi brilla de nouveau dans le pays, les Œuvres se multiplièrent en dépit de la persécution, et la République athée disparut définitivement pour faire place à la Monarchie chrétienne, le seul régime qui convienne à la patrie de saint Louis. »

AU TONKIN

La marche sur Bac-Ninh continue. Le mauvais temps et les difficultés augmentent.

La colonne du général Négrier s'est emparé d'un groupe de villages fortifiés.

Le général Millot s'est emparé des premiers retranchements élevés par les Chinois au-delà de Batang, et il doit aujourd'hui même attaquer Phutuson. Cette petite sous-préfecture, située à mi-chemin de Hanoi à Bac-Ninh, est le centre d'une série d'ouvra-

Cependant, non loin de là, un homme se traînait péniblement.

Cet homme était le marquis, qui pressait sa main contre sa poitrine, afin d'empêcher le sang de couler avec les efforts qu'il faisait pour fuir.

Le marquis eût repris courage s'il avait su que, près de lui, se trouvaient deux amis dévoués qui pouvaient lui venir en aide.

Mais ces amis ignoraient le danger que le marquis courait, et, après avoir en vain cherché à comprendre ce qui se passait autour d'eux, ils s'assirent et s'assoupirent.

Soudain, ils furent éveillés par les imprécations du pataud et par le coup de crose qui aurait donné la mort au marquis si son ange gardien n'avait fait dévier le bras du pataud.

Saisir leurs fusils, accourir au bruit et écartier les branches pour voir ce qui se passait, fut, pour le comte et son fils, plus rapidement fait que nous ne pouvons l'écrire.

Aussi quand le pataud, défilant le ciel, visa le marquis pour le tuer à bout portant, une balle vengeresse le fit rouler à terre et rendit inoffensive son arme meurtrière.

L'émissaire de la république ne tarda pas à comparaître devant le Juge suprême.

(A suivre.)

J. GONDY DU JARDINET.

ges dans lesquels les Chinois ont accumulé de très-grands moyens de défense.

Depuis huit jours, nous n'avons perdu que 3 hommes.

La marche des troupes serait plus rapide sans les barrages échelonnés sur la rivière. Si le premier a pu être en partie détruit, le second a résisté à tous les efforts des plongeurs qui ont essayé en vain d'y placer des cartouches de dynamite.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 mars.

Les haussiers réussissent à conserver les cours acquis ; pour le moment les baissiers semblent laisser faire : il faut que la spéculation agisse lentement et sans commettre d'imprudence, à ce prix seulement elle assurera le succès de ses efforts pour amener le marché à sortir de sa trop longue torpeur.

Les fonds publics français ont encore monté. Le 3 0/0 perpétuel atteint 76.55 ; — l'amortissable 77.32 ; — l'amortissable 1884 est plus ferme à 76.60. On cote 106.17 sur le 4 1/2 0/0.

Dans le groupe des valeurs des Sociétés de crédit, il n'y a que la Banque de France qui saule n'a pu garder son avance de la veille, elle retombe lourdement à 5,132.

L'action du Foncier remonte à 1,240, la progression est très-rapide actuellement ; on augure bien de l'exercice en cours, les bénéfices étant en augmentation sur ceux de la période correspondante de l'année précédente.

Les Foncières 1879 remontent à 447, c'est le moment d'acheter.

Le Suez est très-ferme à 2,042, les actionnaires sont dès maintenant décidés à voter les conventions signées par M. de Lesseps.

Rien d'intéressant sur les Compagnies d'assurances.

La Métropole seule fait parler d'elle en Bourse en termes qui indiquent de vifs mécontentements. L'appel de fonds est resté sans écho ; aussi a-t-on dû procéder à l'exécution des titres. Est-ce que ce serait le commencement de la fin ?

Le marché des actions des Allumettes reste faible à 325. Le public n'admet pas un seul instant que la Chambre puisse renouveler un monopole qui a ruiné la Société, et de toutes parts les ventes se succèdent sans interruption.

Excellent marché des actions de chemins de fer. L'Orléans cote 1,327 ; — le Nord 1,705.

Chronique militaire.

LE COMITÉ DE CAVALERIE.

Le Comité de cavalerie va se réunir, sous la présidence de M. le général de Galliffet, pour arrêter les bases de l'instruction pratique du service de la cavalerie en campagne, et la mettre en concordance avec le nouveau décret du 26 octobre 1883, portant règlement sur le service des armées en campagne.

Cette instruction est destinée à remplacer celle du 47 février 1875.

Au cas où il ne serait pas nommé gouverneur de Paris, comme il en a été souvent question, M. le général Saussier, commandant du 49^e corps d'armée, demandera à être mis en disponibilité.

Le ministre de la guerre vient d'inviter les commandants de corps d'armée à lui soumettre sans retard les propositions pour les emplois de lieutenant et de sous-lieutenant dans le service du recrutement.

Si le nombre des demandes susceptibles d'être prises en considération est inférieur à deux par corps d'armée, on complètera ce chiffre au moyen de propositions d'office. Après deux ans passés dans le service du recrutement, les officiers auront la faculté de demander leur réintégration dans des corps de troupe.

Le ministre de la guerre a fixé au 13 mars la date à laquelle devront avoir lieu les épreuves écrites que sont appelés à subir les officiers de terre et de mer, candidats à l'Ecole supérieure de guerre en 1884.

LES ARMEMENTS DE L'ITALIE.

Le ministre de la guerre italien a préparé plusieurs projets de loi relatifs à la réorganisation de l'armée. Le premier de ces projets, présenté samedi à la Chambre italienne, crée 24 nouvelles batteries d'artillerie, 12 escadrons de cavalerie, 6 compagnies du génie. Le second projet consacre 240 millions à la défense de l'Etat, répartis sur divers exercices.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LE DÉPUTÉ PERDU.

L'Anjou demande à tous les échos si l'on a retrouvé le député perdu, et déclare qu'à Angers les commentateurs vont bon train; mais ce ne serait pas comparable, nous dit-on, aux rumeurs qui ont cours dans l'arrondissement de Baugé.

Notre confrère d'Angers reconnaît, avec nous, qu'il ne s'agit ni de M. Maillé ni de M. Bury. Certes, on entend peu parler des deux honorables députés d'Angers et de Saumur. Tous les deux voyagent à l'œil, tous les deux touchent leurs appointements, tous les deux figurent de temps à autre sur un des bancs de la Chambre et demeurent également muets comme des poissons, mais ni M. Bury ni M. Maillé ne sont perdus.

Sous ce titre : « Où est le député ? », nous lisons dans le *Petit Courrier* (d'Angers) :

« Le bruit court que le citoyen Benoist, député de Maine-et-Loire pour l'arrondissement de Baugé, aurait disparu depuis quelques jours sans qu'il soit possible de retrouver sa trace.

« Des rumeurs inquiétantes, sinistres même, circulent avec persistance.

« Nous pensons qu'elles n'ont rien de fondé, que ce député est simplement égaré et qu'il se retrouvera.

« Mais il serait opportun que les personnes qui connaissent sa résidence actuelle voulussent bien rassurer ses électeurs, dont l'anxiété va croissant de jour en jour. »

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

6^e Séance du 9 mars 1884.

Tir à 20 mètres avec la carabine Flobert.

Nombre de tireurs	25
Balles tirées	450
Balles mises	434
Nombre de points	473
Pour cent	89.33.

Prix : une épingle-insigne en argent.

M. Milon, sergent au 70^e territorial, avec 6 balles 24 points.

Dimanche 16 mars 1884, 7^e séance au Stand des Récollets, de 9 à 11 heures du matin.

LE COUDRAY-MACOUARD. — Depuis le 18 février dernier, le nommé Pierre Gaudin, ouvrier meunier à l'usine de Bron, qui était tombé dans le Thouet, n'avait pas été retrouvé.

Vendredi matin, au moment de commencer leur travail, deux ouvriers de M. Cheignon, MM. Caduc et Mauduit, en passant auprès du Thouet, aperçurent, flottant sur l'eau, le corps de Gaudin.

Ils avertirent M. Cheignon de leur découverte et ils le retirèrent de l'eau et le déposèrent sur la berge.

Le corps a été remis à la famille.

NOYANT-LA-PLAINE. — Jeudi dernier, vers 1 heure de l'après-midi, on a trouvé, pendu dans son grenier, le nommé Lethéuil, garde-champêtre de Noyant-la-Plaine.

Après l'avoit détaché, on essaya de le rappeler à la vie, mais tout fut inutile.

Cet homme jouissait d'une bonne réputation; il laisse une femme et un enfant.

Il y a quelque temps, on annonçait la mort par strangulation du garde-champêtre de Saint-Hilaire-Saint-Florent; il semblerait que ces fonctionnaires aiment beaucoup ce genre de mort. Est-ce une épidémie ?

LES ARRONDISSEMENTS PHYLLOXÉRÉS.

Le *Journal officiel* du 6 mars publie la liste des arrondissements déclarés phylloxérés par la commission supérieure du phylloxéra. Nous relevons les suivants appartenant à notre région :

Maine-et-Loire. — Angers et Saumur (quelques points d'attaque).

Indre-et-Loire. — Tours, Chinon et Loches (dans ces trois arrondissements quelques points d'attaque).

Indre. — Châteauroux, le Blanc, la Châtre, Issoudun.

Vienne. — Poitiers, Châtelleraut, Civray, Loudun (quelques points d'attaque); Montmorillon.

Deux-Sèvres. — Niort, Melle, Parthenay.

Vendée. — L'arrondissement de Fontenay.

Les vignes étrangères et les vignes quelconques provenant des arrondissements phylloxérés ne peuvent être introduites dans les autres arrondissements qu'en vertu d'un arrêté du ministre de l'agriculture, pris sur la demande des comités d'études et de vigilance et du conseil général du département, sur l'avis conforme de la commission supérieure du phylloxéra, et après enquête dans les communes limitrophes de cet arrondissement dans une zone de 10 kilomètres.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURS.

M. le Président de la Chambre de Commerce de Tours nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Tours, 8 mars 1884.

Monsieur le Rédacteur,

Le commerce de la meunerie, sérieusement menacé par la concurrence étrangère, se trouve en ce moment légitimement préoccupé d'une grosse question : La transformation éventuelle de tout ou partie de son matériel.

Cette réforme importante doit-elle être résolue? Dans quelle proportion? Dans les nouveaux systèmes qui sont chaque jour proposés, quel est celui qui peut le mieux convenir à notre industrie locale? Autant de problèmes à résoudre pour l'industriel vigilant qui comprend la nécessité de se tenir au courant de tous les progrès.

La Chambre de Commerce de Tours a pensé que, dans cette situation, il y aurait un grand service à rendre en faisant faire sur cette question vitale une conférence gratuite que je viens vous prier d'annoncer en donnant à cette lettre la publicité de votre journal.

Cette conférence aura lieu le dimanche 16 mars prochain, à une heure précise de l'après-midi, dans l'une des salles du Palais du Commerce, rue Saint-François de Paule, à Tours.

Elle sera faite par M. Grandvoinet, ingénieur-professeur du génie rural à l'Institut national agronomique, délégué du ministère de l'agriculture et du commerce à la commission des essais de meunerie.

La Chambre de Commerce ne pouvant disposer que d'un nombre de places limité et désirant qu'elles soient réservées aux meuniers auxquels cette conférence est destinée, toute personne qui désirera y assister devra en faire la demande au Président de la Chambre de Commerce, 2, rue Méricault-Destouches.

Ces demandes seront enregistrées dans leur ordre d'arrivée et donneront droit à une place numérotée dont la carte pourra être retirée au secrétariat de la Chambre, rue Saint-François de Paule, à partir du samedi 15 courant.

Veillez agréer, etc.

Le Président de la Chambre de Commerce,
PAUL LESOURD.

Faits divers.

Suicide d'un enfant de treize ans. — Un enfant de troupe du 4^e chasseurs à cheval, âgé de moins de treize ans, à Rouen, a profité avant-hier de l'absence du brigadier surveillant pour se tirer un coup de fusil.

Son état est désespéré. On ignore la cause de ce suicide.

A propos des vols à l'administration des postes, en voici un de plus :

On écrit de Reims que six sacs de dépêches ont été volés à la gare de Besançon, sur huit que le courrier de poste Lajoie avait laissés sur le quai en attendant le train pour Givet. A son retour de la salle des bagages où son service l'avait appelé, Lajoie s'aperçut du vol.

Il se mit aussitôt avec plusieurs employés à la recherche des dépêches, et après quelques instants on découvrit les sacs ouverts à environ quarante-cinq mètres du lieu où ils avaient été déposés. Les correspondances étaient éparses sur la voie. Toutes les lettres chargées étaient enlevées.

Le voleur est sans doute un habitué de la gare, au courant des allées et venues de Lajoie, et possédant une parfaite connaissance du service des Postes.

On ne connaît pas encore le montant des valeurs détournées.

Nous renonçons à faire la statistique des vols à la Poste depuis douze ans : ils sont trop nombreux.

UN EMPOISONNEMENT PAR LE PHOSPHORE.

Bien des gens ont la funeste habitude d'enflammer les allumettes en les grattant avec l'ongle du pouce. En agissant de la sorte, ils s'exposent à un danger des plus sérieux et qui n'est que trop fréquent.

Dans les derniers jours de la semaine, un jeune homme de 24 ans, plein de santé, M. Louis C..., prenait le train à la gare d'Orléans.

Au moment de monter en wagon, il voulut allumer sa cigarette et enflamma une allumette par le procédé que nous venons d'indiquer.

Un éclat de phosphore incandescent s'engagea sous l'ongle. M. C... n'y prit pas trop garde et monta dans le wagon.

Mais, une heure après, une douleur intolérable torturait l'imprudent jeune homme; la main s'était considérablement enflée, et aussi l'avant-bras. Force fut au malade de descendre à une station et d'appeler un médecin.

Le docteur déclara que le cas était très grave et qu'il fallait se hâter de pratiquer l'amputation. M. C... s'y refusa et demanda que son père fût appelé par dépêche télégraphique.

Le docteur, obligé de céder devant la résistance du malade, attendit la venue du père, qui arriva environ trois heures après.

Mais l'enflure avait gagné le bras, puis l'épaule, l'intoxication dès lors était si avancée qu'il n'était plus possible d'enrayer les ravages du mal.

Et en effet, malgré les soins les plus énergiques, le malade succombait après vingt heures d'horribles souffrances.

Les orangers de Versailles. — Les orangers et les citronniers de Versailles sont en pleine floraison. Pensez si l'orangerie doit sentir bon ! Ils sont là 1,500, presque tous d'un âge assez avancé. Les plus vieux, les doyens de l'endroit, montrent l'exemple aux jeunes : le Grand-Bourbon, âgé de quatre siècles et demi, qui a perdu deux de ses tiges principales, et le Grand-Louis, creux comme un vieux saule et que l'on croit né en 1422, n'en arborent pas moins chaque année la couronne de fleurs d'oranger. N'est-ce pas que c'est là un bel exemple pour les jeunes ?

Ce que peut apporter une rose. — Nous pouvons ajouter à ce titre : dans la bourse de son propriétaire.

Un fleuriste de Philadelphie, M. Evans, vient d'acquérir de M. Bennet, rosieriste à Walton (Angleterre), la moitié de ses rosiers, variété *William-Francis Bennet*, thé cramois, moyennant la modique somme de 18,750 francs; de plus l'acquéreur s'est interdit le droit de disposer d'aucune bouture, greffe ou écusson, pendant quatre ans, devant se contenter de la vente de la fleur coupée.

Pourquoi n'a-t-on pas fondé une société anonyme pour l'exploitation de ce magnifique rosier ?

BIBLIOPHIE

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — Théâtres, par Damon. — Les morts de la semaine. — Revue scientifique, par le D^r E. Decaisne. — Les événements du Soudan. — L'expédition du *Talisman*. — Courrier du Palais, par M^e Guérin. — La reine Maraû. — Une voiture de poste en Afrique, par H. Vernoy. — Les Turcomans, par R. Bryon. — Les mines d'Anzin, par Turgan. — Bulletin financier, par Voisembert. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Les événements du Soudan (trois dessins). — Les morts de la semaine : Portraits de MM. les généraux Schramm, Borel et de Wimpffen; de Durfort de Civrac; Benjamin Ulmann; Janvier de la Motte. — Les explorations du *Talisman*. — La reine Maraû, femme de Pomaré V, de passage à Paris. — Une voiture de poste dans l'Afrique du Sud (deux dessins). — Les Turcomans (deux dessins). — Un mineur d'Anzin. — Rébus.

Abonnements : un an, 21 fr.; six mois, 11 fr.; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'histoire naturelle, par Ch. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 10 mars 1884,

1^{re} représentation de

L'AMOUR MÉDECIN

Opéra-comique en 3 actes et un prologue d'après Molière, par Charles Monselet, musique de F. POISE.

Représenté pour la 1^{re} fois sur le théâtre de l'Opéra-Comique le 20 novembre 1880.

DISTRIBUTION :

Sganarelle	MM. Solve.
Citandre	G. Le Roy.
Desfontandrès	Lamy.
Tomès	Ch. Isaac.
Macroton	Labranche.
Bahis	Carell.
Lisette	M ^{mes} H. Gérard.
Lucinde	Delafaye.
M. Josse	MM. Allain.
M. Guillaume	Faucher.
Champagne	Hennesse.
Un notaire	Baudin.

LES CHARBONNIERS

Opérette en 1 acte, de M. Philippe Gille, musique de J. Costé.

Distribution :

Pierre Cargougnol	M. Lamy.
Thérèse Valabrègue	M ^{lle} B. Dalbret.
Bidard	MM. Labranche.
Tardivel	Carell.

LES DEUX AVEUGLES

Opérette en 1 acte, de J. Moineaux, musique de Jacques OFFENBACH.

Distribution : Patachon, M. Isaac. — Giraffier, M. Lamy.

ORDRE : 1. *Les Deux Aveugles*; 2. *L'Amour médecin*; 3. *Les Charbonniers*.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Marché de Saumur du 8 Mars

Blé semence (l'h.)	—	Huile de noix	50	130	—
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	18 75	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin	70	—	—
Halle, moyenn	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	12 10	Foin (dr. c.)	780	75
Orge	65	13 92	Luzerne	780	70
Avoine h. bar.	50	9	Paille	—	4350
Fèves	75	13	Amandes	50	—
Pois blancs	80	32	Cire jaune	50	190
— rouges	80	26	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	—	qualité (52k.500)	40	—
Chenevis	50	19	2 ^e	—	38
Farine, culas	157	49	3 ^e	—	25

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1883, 1 ^{re} qualité	200	à	»
Id. 1883, 2 ^e	100	à	»
Ordin., envir. de Saumur 1883, 1 ^{re}	100	à	»
Id. 1883, 2 ^e	85	à	»
Saint-Léger et environs 1883, 1 ^{re}	100	à	»
Id. 1883, 2 ^e	85	à	»
Le Puy-N.-D. et environs 1883, 1 ^{re}	90	à	»
Id. 1883, 2 ^e	80	à	»
La Vienne, 1883	60	à	65

ROUGE (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1883	140	à	»
Id. 1883	100	à	»
Champigny, 1883	200	à	»
Id. 1883	170	à	»
Id. 1883	150	à	»
Id. 1883	120	à	»
Varrains, 1883	120	à	»
Id. 1883	100	à	»
Bourgueil, 1883	150	à	»
Id. 1883	100	à	»
Id. 1883	100	à	»
Id. 1883	100	à	»
Restigné 1883	140	à	»
Id. 1883	135	à	»
Chinon, 1883	130	à	»
Id. 1883	100	à	»
Id. 1883	100	à	»
Id. 1883	100	à	»

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de saisie-exécution,

Le mercredi 10 mars 1884, à 1 heure après midi

Au domicile de M. Courtin, journalier à Saumur, place Saint-Nicolas.

On vendra :

Pendule avec ses poids, buffet à deux corps en cerisier, paillasse, sommier, huche en bois blanc, chaises, table en noyer, chemises d'homme et de femme, mouchoirs de poche, draps, différents ustensiles de cuisine et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (178)

A VENDRE

UNE CAVE, hors d'eau et bien soignée, avec un CAVEAU derrière, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, en face de la porte de la Cure.

S'adresser à M. CADIEU, à Nantes, rue Bonne-Louise, 5, ou à M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Prêche, 4,

Comprenant : Huit appartements, cour, cave, écurie et remise.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire.

MATÉRIEL DE ROULIER

A VENDRE

En détail,

Pour cause de cessation d'exploitation

Tombeaux, diables, charrettes, camions de diverses tailles, un camion de 10,000 kilos, un autre de 25,000 kilos, caisses de chariots, équipages, cordages, cries, poulies, petite forge, établi avec étai et machine à percer.

S'adresser, soit chez M. ANDREAU, rue Dacier, soit à MM. BOURJUGE ou GUIHAL, rue Lenepveu, 13, à Angers.

A CÉDER DE SUITE

Un MAGASIN de Mercerie ET D'ÉPICERIE

Situé à Saumur, dans une des principales rues.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (150)

GUIGNON

Courrier de Saumur à Baugé,

Se charge de toutes les commissions pour Baugé et pour la ligne.

Service de voitures à volonté le jeudi et le samedi. Service régulier de Saumur; départ à 4 heures du soir.

Hôtel des Voyageurs, à Saumur.

Étude de M^e GABILLON, notaire à Ingrandes.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

BELLE PROPRIÉTÉ DES CHESNAIES

Près le bourg d'Ingrandes, à 3 kilomètres de Saint-Patrice (ligne de Tours à Nantes),

Comprenant : bâtiments de maître et de basse-cour, bâtiments de fermier, vastes et jolies caves, vendangeoir, cuves, pressoir et accessoires, cours, jardin d'agrément, jardin potager, terres et vignes de très-bon cru.

Le tout d'un seul tenant et contenant 10 hectares 12 ares.

Jolie vue, chasse et pêche.

S'adresser, pour traiter, à M. CHAUMIN-BENARD, à Gizeux;

Et, pour tous renseignements, à M. Jacques ROCHEREAU, expert à Ingrandes, et audit M^e GABILLON.

Étude de M^e ROGERON, notaire à Beaufort.

A CÉDER

Immédiatement,

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Un excellent ATELIER de Peintre-Vitrier, avec Magasin de Papiers peints, dans des conditions avantageuses. — Pays riche.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit notaire.

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE UN PRÉ

De 3 hectares 7 ares,

En Russé, près Villebernier.

Bon placement.

A CÉDER

UN BON FONDS DE PATISSERIE ET CONFISERIE

Situé dans un des plus beaux quartiers d'Angers.

Riche installation — Belle clientèle. Prix modéré.

S'adresser à M. MARCHAND, notaire, boulevard du Haras, ou à M. ROBIN, expert-comptable, rue Ménage, 23, Angers. (175)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^e DUPUY-LÉBRETON, même rue. (86)

A CÉDER

PRÉSENTMENT

FONDS D'ÉPICERIE

Et DÉBIT de VIN.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon; Au 2^e, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A VENDRE

VIN BLANC pour bouteilles, des meilleurs côtes, logé en fûts de 195 à 206 litres.

S'adresser, 7, rue Cendrière, à Saumur, chez M. GUÉDON.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

ON DEMANDE

DES

OUVRIERS BIJOUTIERS

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti

pour Mercerie et Rouennerie.

S'adresser à M. LEPAGE, rue de la Tonnelle. (149)

AU GAGNE-PETIT

NOUVEAUTÉS

M. PETIT-SALMON demande un apprenti.

UN MÉNAGE demande une place, le mari comme **jardinier**, la femme comme **femme de service**.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une femme pour faire le service de femme de chambre; bonne lingère et connaissant le service d'intérieur.

S'adresser au bureau du journal.

UNE CUISINIÈRE, âgée de 45 ans, demande une place.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets, entretenir les maisons, faire le jardinage et soigner les malades le jour et la nuit.

S'adresser au bureau du journal.

UN GARÇON, muni de bons certificats, demande une place de cocher.

S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

A VENDRE

VOITURE DE VOYAGE presque neuve. — Occasion.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour le 1^{er} octobre 1884,

MAISON

CAVES ET SERVITUDES

Propres au commerce de Vins,

A Saint-Florent.

S'adresser à M^e veuve Porrou, ou à M^e PINAULT, notaire à Saumur.

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il continue à recevoir, de ses marchands de Normandie et de Bretagne, des **cidres** de 1^{re} qualité pouvant être vendus à des prix modérés. (130)

NÉURALGIES-MIGRAINES

Soulagement immédiat et guérison assurée par les

PILULES au GELSEMIUM

du Docteur G. FOURNIER

Prix de l'Étui : 3 francs.

Exiger sur chaque étui la Signature

DÉTAIL : 5, rue Chauveau-Lagarde, 5, Paris

GROS : 22, Place de la Madeleine, PARIS

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

UNE MAISON

Rue Haute-Saint-Pierre,

Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances.

S'adresser à M. DAROUSSAT, rue Haute-Saint-Pierre, n° 29, Saumur.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

28^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés,

Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, S^{SE}

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)	
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir,	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — omnibus.	
9 — 37 — — express.	
12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — omnibus (s'ar. à Tours)	
7 — 4 — — express-poste.	
10 — 24 — — omnibus (s'ar. à Tours)	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1^{er} octobre 1883)

SAUMUR - MONTEUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur (départ)	6 05	8 50	1 05	3 20	7 55
Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13
Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28

MONTEUIL-BELLAY - SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46	11 11
Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54	11 19
Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35

SAUMUR et MONTEUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Mixte soir.
Saumur (départ)	6 05	7 55
Montreuil-Bellay	7 03	8 40
Lernay	7 14	8 51
Brion-sur-Thouet	7 27	9 09
Thouars (arrivée)	7 46	9 18

THOUARS et MONTEUIL à SAUMUR

	Mixte matin.	Mixte soir.
Thouars (départ)	8 56	3 50
Brion-sur-Thouet	9 09	4 02
Lernay	9 18	4 10
Montreuil-Bellay	9 45	4 27
Saumur (arrivée)	10 33	5 03

MONTEUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil (départ)	7 20	1 53	8 35
Loudun	7 58	2 49	9 33
Arçay	8 27	3 14	9 53
Mirebeau	9 23	4 10	10 47
Neuville	9 55	4 25	11 17
Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52

POITIERS - MONTEUIL-BELLAY allant à Angers.

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.
Poitiers (départ)	5 50	12 10	6 10
Neuville	6 28	12 55	7 02
Mirebeau	6 55	1 28	7 50
Arçay	8 01	2 27	9 10
Loudun	8 38	3 13	10 18
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,